

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1998

Le volume de travail temporaire s'établit pour 1998 à 454 000 emplois en équivalents-emplois à temps plein. Il a progressé encore plus fortement de 1997 à 1998 (+ 26,6 %) que de 1996 à 1997 (+ 23,4 %). Cette croissance, très rapide au premier semestre (autour de 35 % par rapport au premier semestre 1997) s'est ensuite nettement ralentie (+ 11,8 % seulement au dernier trimestre par rapport au dernier trimestre 1997), reflétant l'inflexion de la conjoncture économique générale.

La progression sur l'année dépasse 20 % dans la quasi-totalité des régions. Le recours à l'intérim est relativement réduit en Ile-de-France et sur le pourtour méditerranéen. Il est en revanche très développé dans les régions qui entourent l'Ile-de-France, notamment en Haute-Normandie.

L'industrie a utilisé 55,3 % du volume de travail temporaire. Elle a accru cette utilisation de 28,6 % en 1998, soit beaucoup plus que la construction (+ 16,2 %) et à peine moins que le tertiaire (+ 29,4 %). Le taux de recours s'est accru de façon très importante dans l'automobile et dans le secteur de la chimie, du caoutchouc et des matières plastiques. Parmi les secteurs du tertiaire, la progression est considérable dans les transports.

Le travail ouvrier non qualifié reste l'objet d'une demande croissante mais 1998 marque une certaine poussée des qualifications, notamment des cadres et des employés. La durée des missions s'est légèrement accrue pour atteindre 1,98 semaine en moyenne.

En première approche, l'année 1998 a été très favorable au travail temporaire. Le volume de travail s'établit à 454 000 équivalents-emplois à temps plein, contre 359 000 en 1997 (1). Ce secteur d'activité enregistre ainsi une croissance plus forte en 1998 (+ 26,6 %) qu'en 1997 (+ 23,4 %).

L'examen du profil d'évolution sur l'année vient nuancer ce constat. En glissement annuel, le taux de croissance atteint 37,3 % au premier trimestre (par rapport au premier trimestre 1997). Au deuxième trimestre, il est de 33,9 % avant de passer à 27,5 % au troisième (2). Le dernier trimestre se situe en net

(1) - Résultats de l'exploitation par la DARES des fichiers UNEDIC des relevés de missions d'intérim établis par les agences de travail temporaire. Ces données sont publiées avec retard, la DARES ayant dû procéder à différents contrôles suite à des décalages dans la déclaration de certaines missions (tableau 1 dans l'encadré 1).

(2) - La nécessité de se référer à des taux d'évolution en glissement par rapport à l'année précédente tient au fait que les observations n'ont encore été réalisées que sur une période trop courte pour permettre le calcul de coefficients suffisamment stables de correction des variations saisonnières et des écarts mensuels sur les nombres de jours ouvrés.



retrait avec + 11,8 % seulement. Le mois de décembre est lui-même, sur ce critère, le moins bon de l'année puisque, hors corrections des jours ouvrés, il n'enregistre qu'une croissance de 3,5 % par rapport à décembre 1997. Le « boom » de l'intérim, marqué par une progression ininterrompue pendant près d'un an à un rythme supérieur à 30 %, laisse place à une évolution assez lente (graphique 1). Cette inflexion des résultats est imputable au ralentissement de la croissance économique, que le travail temporaire subit avec une forte amplification (tableau 1). Il est impossible, à ce stade, de déterminer si la réorganisation des modes de fonctionnement des entreprises, suite aux négociations sur la réduction du temps de travail, a joué un rôle sur les derniers mois. Il convient également de noter que, toujours en glissement annuel, les évolutions demeurent positives et que l'accélération envisagée de la croissance pourrait constituer un puissant facteur de relance de l'intérim.

Trois clientèles diversement orientées

La construction est de longue date un bon client des agences de travail temporaire puisqu'elle représente 17,2 % du volume global de travail, chiffre très supérieur à son poids dans l'ensemble de l'économie. Mais cette part connaît une érosion continue puisqu'elle était de 19,3 % en 1996 et de 18,7 % en 1997. Sur l'année 1998, la construction n'a accru son volume de travail temporaire que de 16,2 %, contre 28,6 % pour l'industrie et 29,4 % pour le tertiaire. En conséquence, chacun de ces deux secteurs voit augmenter sa part du volume de travail. Celle du tertiaire passe de 26,6 % en 1997 à 27,2 % en 1998. L'industrie reste de loin le premier utilisateur avec 55,3 % du volume en 1998 après 54,3 % en 1997.

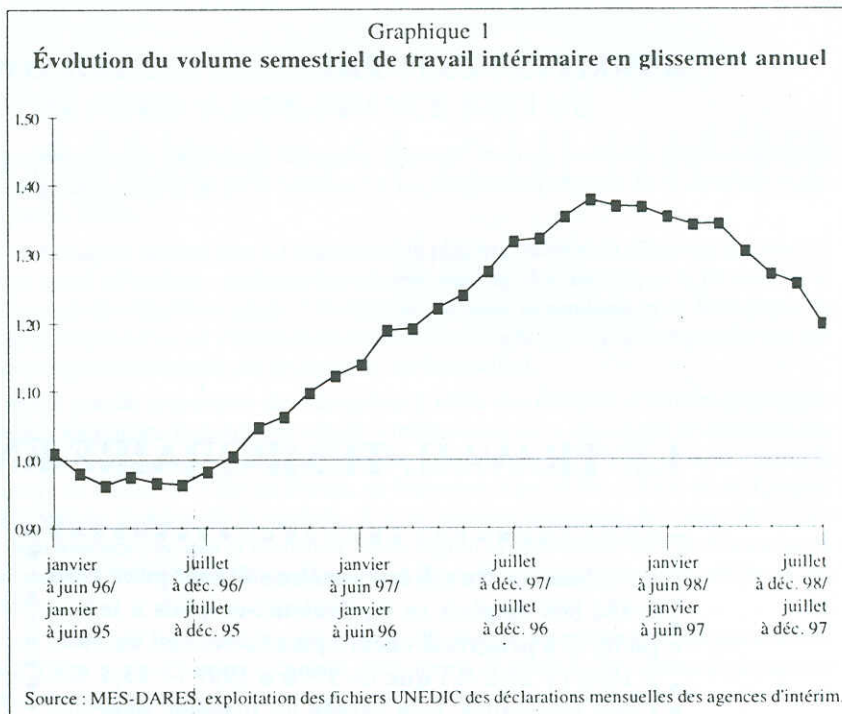


Tableau 1
Contrats conclus, contrats en cours d'exécution et volume de travail en équivalents-emplois à temps plein

Période	Contrats conclus dans le semestre	Contrats en cours d'exécution en fin de semestre	Volume de travail en équivalents-emploi à temps plein sur le semestre
Premier semestre 1996	3 293 204	342 965	274 521
Premier semestre 1997	3 912 305	363 361	312 710
Premier semestre 1998	4 998 029	511 224	423 283
Taux d'évolution 1997/1996	+ 18,8 %	+ 5,9 % (1)	+ 13,9 %
Taux d'évolution 1998/1997	+ 27,8 %	+ 40,7 %	+ 35,4 %
Second semestre 1996	3 432 976	203 975	308 461
Second semestre 1997	4 450 336	309 174	404 820
Second semestre 1998	5 389 503	304 563	484 936
Taux d'évolution 1997/1996	+ 29,6 %	+ 51,6 %	+ 31,2 %
Taux d'évolution 1998/1997	+ 21,1%	-1,5 %	+ 19,8 %

(1) - Le 30 juin 1997 était un lundi. Le nombre de contrats en cours à cette date s'est donc trouvé assez réduit, ce qui fait apparaître une croissance très faible de 1996 à 1997 et très forte de 1997 à 1998.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

L'évolution du volume de travail intérimaire apparaît beaucoup plus régulière dans le secteur tertiaire que dans l'industrie. Les entreprises de travail temporaire trouvent dans le tertiaire une marge de progression considérable dans la mesure où ce secteur est, en matière de flexibilité externe, accoutumé à procéder principalement à des em-

bauches en contrat à durée déterminée. En outre, le tertiaire ne subit que de façon atténuée les fluctuations de l'activité économique. Dans l'industrie, au contraire, la récession de 1992-1993, très profonde, et le coup d'arrêt de la reprise en 1995 ont marqué les esprits : les industriels n'embauchent qu'avec circonspection et privilè-

gient la flexibilité plus poussée offerte par l'appel à l'intérim. Dans la période de forte croissance de l'automne 1996 à l'été 1998, l'utilisation du travail temporaire a augmenté beaucoup plus vite dans l'industrie que dans le tertiaire. A partir de l'été 1998, cette augmentation connaît un fort ralentissement dans l'industrie alors qu'elle se poursuit presque au même rythme dans le tertiaire. Le contraste des profils d'évolution du recours à l'intérim entre les deux secteurs est ainsi très accusé. Pour le tertiaire, les taux d'accroissement du volume de travail temporaire sont, en glissement annuel, de 31,8 % au premier semestre 1998 et de 27,2 % au second. Pour l'industrie, ils sont respectivement de 40,2 et de 19,4 %.

Le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) accroît son volume de travail temporaire de plus de moitié, et ce pour la deuxième année consécutive. Pour autant, ce volume demeure modeste, moins de 2 000 personnes en équivalents-emplois à temps plein, et ne représente guère plus de 0,4 % du volume total.

Forte progression du taux de recours dans certains secteurs industriels

En deux ans, de 1996 à 1998, le taux de recours à l'intérim (3) s'est accru de plus d'un point, passant de 1,76 à 2,94 %. Ce différentiel de 1,18 point représente environ 160 000 emplois supplémentaires occupés par des intérimaires. Cet effectif correspond presque exactement à l'évolution du volume de tra-

vail, passé de 291 000 à 454 000 équivalents-emplois à temps plein de 1996 à 1998.

Au niveau sectoriel le plus agrégé, la construction reste le premier secteur selon le taux de recours (6,83 %), précédant l'industrie (6,12 %). A un niveau plus détaillé, (tableaux 2 et 3) dans l'automobile le taux de recours augmente de plus de trois points entre 1997 et 1998, passant de 5,45 à 8,65 %. Il augmente de deux points dans l'ensemble chimie, caoutchouc, plastiques et de plus d'un point et demi dans les équipements du foyer, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, les équipements électriques et électroniques, la métallurgie-transformation des métaux et les composants. Le développement du recours à l'intérim est plus lent dans l'agro-alimentaire, la plupart des industries de biens de consommation et dans les secteurs de l'énergie.

En 1996, le taux de recours à l'intérim était, dans les transports, nettement inférieur au taux moyen toutes activités (1,46 %, contre 1,76 %). En 1998, il est nettement supérieur (3,14 % contre 2,94 %). En deux ans, le volume de travail temporaire s'est accru dans ce secteur au rythme de 30 % par an. L'augmentation est moins rapide dans le commerce (25,8 %) et dans les services aux particuliers. Pour le reste, le tertiaire fait beaucoup plus qu'auparavant mais toujours très peu appel aux intérimaires.

Une relative poussée des qualifications

Sur les exercices précédents, la tendance était au développement des missions n'exigeant qu'une qualification réduite. En particulier, la progression du volume de travail sur des postes d'ouvriers non qualifiés avait approché 30 % entre 1996 et 1997 contre 23 % pour les

postes d'ouvriers qualifiés (4). Dès le premier semestre 1998, un certain rééquilibrage s'était opéré puisque l'écart entre les évolutions du volume de travail des ouvriers non qualifiés (37,3 %) et des ouvriers qualifiés (33,6 %) s'était réduit. Sur la seconde moitié de l'année, l'écart s'est maintenu à ce niveau de 3,6 points (tableau 4).

Dans le même temps, le volume de travail sur des fonctions de cadre a augmenté de 66,9 %. De même, la progression est très vive chez les employés : + 42,9 %. Ces résultats donnent à penser que les entreprises de travail temporaire cherchent à élargir leur domaine d'activité et que le contexte actuel, par exemple le traitement du « bogue » de l'an 2000, leur ouvre de nouveaux espaces d'intervention à travers des opérations ponctuelles faisant appel à des compétences spécifiques.

Cette évolution récente peut être mise en parallèle avec le ralentissement de la croissance économique. Une telle conjoncture pénalise les catégories sociales les moins qualifiées, qui sont les premières touchées non seulement par un risque accru de tomber au chômage et une difficulté plus grande d'en sortir, mais aussi par une offre de travail limitée sur les formes particulières d'emploi telles que l'intérim.

A un niveau détaillé de la nomenclature, la qualification qui apparaît le plus souvent, celle d'ouvrier non qualifié procédant par enlèvement de métal, est de type industriel. Les missions d'ouvriers qualifiés se dispersent sur un assez grand nombre de métiers spécifiques du travail en atelier. Mais on assiste à l'émergence de qualifications qui évoquent plutôt les métiers du tertiaire. Il en est ainsi des conducteurs routiers, des conducteurs de chariots élévateurs, des caristes, des magasiniers ainsi que des nettoyeurs.

(3) - Le taux de recours se définit, pour un secteur donné, comme le rapport du nombre de postes occupés par des intérimaires au nombre total de postes occupés par des salariés permanents et des intérimaires.

(4) - L'information sur la qualification requise pour chaque mission est de qualité inégale : la codification n'est assurée que pour la moitié des missions.

Tableau 2
Travail intérimaire par secteur d'activité en 1997 et 1998

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Contrats en cours d'exécution en fin de mois (1)		Taux de recours moyen (2)		Volume de travail en équivalents-emploi à temps plein	
	Année 1997	Année 1998	Année 1997 en moy.	Année 1998 en moy.	de l'année 1997	de l'année 1998	de l'année 1997	de l'année 1998
Agriculture, sylviculture, pêche	34 602	52 294	1 194	1 789	0,43	0,65	1 223	1 864
Industries agricoles et alimentaires	947 386	1 095 470	28 380	31 472	5,21	5,77	29 135	32 339
Industries des biens de consommation	544 512	677 250	24 782	31 072	3,34	4,26	24 429	30 575
Habillement, cuir	32 791	38 675	1 609	1 908	0,92	1,17	1 563	1 871
Édition, imprimerie, reproduction	158 326	191 757	4 172	4 946	2,04	2,41	4 200	4 972
Pharmacie, parfumerie, entretien	157 698	184 524	7 523	8 662	5,15	5,89	7 322	8 477
Industries des équipements du foyer	195 697	262 294	11 478	15 556	5,26	7,17	11 344	15 256
Industrie automobile	197 131	287 361	15 968	25 734	5,45	8,65	15 550	25 221
Industries des biens d'équipement	579 616	708 243	42 408	54 221	5,13	6,52	41 301	53 110
Construction navale, aéronautique et ferroviaire ..	47 310	63 528	5 073	7 220	3,87	5,63	4 929	7 063
Équipement mécanique	400 417	463 717	25 637	30 321	5,92	6,94	25 122	29 886
Équipements électriques et électroniques	131 888	180 997	11 699	16 680	4,44	6,26	11 249	16 161
Industries des biens intermédiaires	1 542 270	1 934 506	82 005	107 254	5,39	7,05	80 525	105 069
Industrie des produits minéraux	174 504	196 784	7 262	8 744	4,02	4,97	7 222	8 665
Industrie textile	72 810	90 566	4 359	5 526	3,28	4,24	4 255	5 400
Industrie du bois et papier	214 037	266 438	9 194	11 587	5,14	6,48	9 093	11 407
Chimie, caoutchouc, plastiques	437 461	556 173	22 463	30 273	6,16	8,22	22 151	29 730
Métallurgie et transformation des métaux	461 572	603 910	26 980	36 387	5,66	7,56	26 430	35 496
Industrie des composants électriques et électroniques	181 886	220 635	11 746	14 738	6,32	7,91	11 375	14 366
Énergie	41 083	47 423	4 134	4 541	1,45	1,93	3 992	4 415
Production de combustibles et carburants	10 738	10 821	1 013	922	2,05	2,14	985	911
Eau, gaz, électricité	30 345	36 602	3 121	3 619	1,33	1,89	3 007	3 504
Construction	1 282 926	1 499 053	68 343	78 395	5,83	6,83	67 209	78 104
Commerce	959 288	1 185 161	30 578	38 897	1,13	1,41	30 496	38 351
Commerce et réparation automobile	48 953	71 518	2 535	4 119	0,64	1,00	2 486	3 999
Commerce de gros	515 854	624 735	19 463	24 106	2,08	2,51	19 223	23 604
Commerce de détail, réparations	394 481	488 908	8 580	10 673	0,62	0,76	8 786	10 748
Transports	786 109	979 757	21 679	28 044	2,26	3,14	21 417	27 604
Activités financières	65 822	97 915	3 515	5 153	0,63	0,94	3 404	5 056
Activités immobilières	28 628	37 215	1 216	1 713	0,38	0,55	1 201	1 680
Services aux entreprises	931 638	1 233 744	30 641	40 122	1,20	1,46	30 478	39 829
Postes et télécommunications	33 179	43 711	2 172	2 845	0,47	0,61	2 092	2 753
Conseil et assistance	297 941	389 615	13 193	17 521	1,40	1,71	12 848	17 042
Services opérationnels	590 174	787 430	14 494	18 834	1,32	1,55	14 796	19 139
Recherche et développement	10 345	12 988	781	922	1,87	2,02	742	895
Services aux particuliers	255 295	332 772	4 241	5 187	0,39	0,46	4 395	5 394
Hôtels et restaurants	190 503	257 617	2 790	3 588	0,42	0,53	2 950	3 772
Activités récréatives, culturelles et sportives	46 806	53 461	980	1 019	0,41	0,41	955	1 025
Services personnels et domestiques	17 985	21 694	471	581	0,26	0,28	490	597
Éducation, santé, action sociale	136 984	183 788	2 611	3 632	0,20	0,28	2 848	3 889
Éducation	31 003	44 468	1 049	1 533	0,45	0,59	1 093	1 558
Santé et action sociale	105 981	139 320	1 562	2 100	0,15	0,20	1 755	2 331
Administration	29 352	35 580	1 189	1 638	0,25	0,35	1 161	1 611
Administration publique	9 519	11 144	460	662	0,22	0,32	457	649
Activités associatives et extra-territoriales	19 832	24 436	729	976	0,28	0,37	704	962
Agriculture	34 602	52 294	1 194	1 789	0,43	0,65	1 223	1 864
Industrie	3 851 997	4 750 253	197 676	254 294	4,70	6,12	194 932	250 729
Construction	1 282 926	1 499 053	68 343	78 395	5,83	6,83	67 209	78 104
Tertiaire	3 193 116	4 085 932	95 670	124 388	0,96	1,22	95 401	123 413
Ensemble des secteurs	8 362 641	10 387 532	362 883	458 865	2,34	2,94	358 765	454 110

(1) - Contrats en cours en fin de mois en moyenne.

(2) - Pour la définition du taux de recours, voir Premières Synthèses 98.12 - N°51.1. La série des taux de recours a fait l'objet de deux corrections : d'une part, la série mensuelle des contrats en cours de l'année 1997 par secteur d'activité a été mise à jour à la suite de révisions de l'exploitation des fichiers UNEDIC des mois de juillet à décembre 1997; d'autre part, le nombre des contrats en cours à chaque 31 décembre a été recalculé comme la moyenne du nombre de contrats en cours au 30 novembre et au 31 janvier. Le dernier jour de l'année est en effet un point exceptionnellement bas pour le niveau d'activité du secteur de l'intérim (voir tableau 3).

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 3
Travail intérimaire par secteur d'activité aux seconds (1) semestres 1997 et 1998

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Contrats en cours d'exécution		Taux de recours moyen (2)		Volume de travail en équivalents-emploi à temps plein	
	au 2 ^e semestre 1997	au 2 ^e semestre 1998	au 31 déc. 1997	au 31 déc. 1998	au 2 ^e semestre 1997	au 2 ^e semestre 1998	au 2 ^e semestre 1997	au 2 ^e semestre 1998
Agriculture, sylviculture, pêche	18 826	25 546	912	910	0,50	0,64	1 391	1 833
Industries agricoles et alimentaires	495 605	564 770	27 718	25 180	5,56	5,98	32 283	34 267
Industries des biens de consommation	287 218	340 811	21 254	17 126	3,71	4,40	27 237	31 245
Habillement, cuir	17 460	19 279	1 285	1 085	0,99	1,21	1 668	1 892
Édition, imprimerie, reproduction	83 378	100 728	4 538	4 541	2,20	2,54	4 641	5 347
Pharmacie, parfumerie, entretien	76 646	90 119	5 808	5 377	5,23	6,10	7 517	8 705
Industries des équipements du foyer	109 734	130 684	9 623	6 122	6,21	7,31	13 411	15 301
Industrie automobile	102 496	147 480	11 954	14 736	6,12	9,34	17 366	26 952
Industries des biens d'équipement	310 992	365 660	37 052	34 391	5,71	6,85	46 537	55 951
Construction navale, aéronautique et ferroviaire ..	23 838	32 157	4 444	4 721	4,10	5,74	5 257	7 259
Équipement mécanique	213 845	237 706	19 767	17 632	6,55	7,29	27 994	31 413
Équipements électriques et électroniques	73 308	95 797	12 840	12 037	5,11	6,67	13 286	17 278
Industries des biens intermédiaires	831 144	980 292	63 567	51 834	6,13	7,41	91 822	108 766
Industrie des produits minéraux	92 257	98 814	5 051	4 079	4,59	5,27	8 211	9 008
Industrie textile	37 845	44 468	2 982	2 369	3,57	4,35	4 610	5 384
Industrie du bois et papier	109 580	134 663	6 341	5 364	5,67	6,85	9 925	11 871
Chimie, caoutchouc, plastiques	231 437	285 389	16 784	14 825	6,92	8,82	25 026	31 399
Métallurgie et transformation des métaux	254 252	306 411	22 741	18 442	6,46	7,87	30 433	36 479
Industrie des composants électriques et électroniques	105 772	110 547	9 669	6 753	7,48	8,08	13 616	14 624
Énergie	20 810	25 568	4 093	4 459	1,50	2,06	4 200	4 870
Production de combustibles et carburants	5 451	5 749	875	833	2,03	2,28	990	996
Eau, gaz, électricité	15 359	19 819	3 218	3 626	1,39	2,01	3 209	3 874
Construction	727 192	817 863	42 189	39 825	6,78	7,62	78 625	87 048
Commerce	467 973	588 549	33 058	38 159	1,23	1,51	33 570	41 766
Commerce et réparation automobile	26 498	38 420	2 351	3 461	0,74	1,10	2 875	4 541
Commerce de gros	264 666	323 367	18 869	20 850	2,28	2,67	21 287	25 631
Commerce de détail, réparations	176 809	226 762	11 838	13 848	0,65	0,82	9 408	11 595
Transports	434 172	528 005	22 346	23 931	2,57	3,39	24 673	30 186
Activités financières	33 694	49 593	4 536	5 620	0,64	0,96	3 526	5 306
Activités immobilières	15 135	19 665	1 371	1 700	0,41	0,59	1 311	1 856
Services aux entreprises	484 605	646 056	30 315	37 136	1,27	1,53	33 269	43 523
Postes et télécommunications	18 008	24 479	2 778	3 632	0,51	0,66	2 325	3 059
Conseil et assistance	149 601	200 456	11 845	15 677	1,49	1,81	13 874	18 789
Services opérationnels	311 731	414 453	14 767	17 023	1,37	1,60	16 290	20 697
Recherche et développement	5 264	6 667	924	804	1,92	2,01	780	978
Services aux particuliers	130 147	169 992	4 583	5 040	0,40	0,45	4 663	5 603
Hôtels et restaurants	97 165	132 065	2 514	2 948	0,44	0,53	3 162	3 934
Activités récréatives, culturelles et sportives	23 907	26 172	1 629	1 487	0,39	0,37	963	1 004
Services personnels et domestiques	9 074	11 755	441	605	0,27	0,29	538	665
Éducation, santé, action sociale	76 499	102 541	2 948	2 961	0,22	0,28	3 174	4 138
Éducation	14 966	21 244	1 059	990	0,44	0,51	1 062	1 415
Santé et action sociale	61 533	81 297	1 890	1 971	0,17	0,22	2 112	2 723
Administration	13 828	17 113	1 277	1 554	0,25	0,35	1 174	1 625
Administration publique	4 748	5 489	490	768	0,22	0,35	473	710
Activités associatives et extra-territoriales	9 081	11 624	787	786	0,27	0,35	701	91
Agriculture	18 826	25 546	912	910	0,50	0,64	1 391	1 833
Industrie	2 048 265	2 424 581	165 638	147 726	5,24	6,42	219 444	262 052
Construction	727 192	817 863	42 189	39 825	6,78	7,62	78 625	87 048
Tertiaire	1 656 053	2 121 514	100 434	116 101	1,04	1,30	105 360	134 003
Ensemble des secteurs	4 450 336	5 389 503	309 174	304 563	2,61	3,12	404 820	484 936

(1) - La DARES publie les résultats statistiques sur l'intérim chaque semestre. Pour les résultats relatifs au premier semestre 1998, voir Premières Synthèses 98.12 - N°51.1.

(2) - Pour la définition du taux de recours, voir Premières Synthèses 98.12 - N°51.1. La série des taux de recours a fait l'objet de deux corrections : d'une part, la série mensuelle des contrats en cours de l'année 1997 par secteur d'activité a été mise à jour à la suite de révisions de l'exploitation des fichiers UNEDIC des mois de juillet à décembre 1997 ; d'autre part, le nombre des contrats en cours à chaque 31 décembre a été recalculé comme la moyenne du nombre de contrats en cours au 30 novembre et au 31 janvier. Le dernier jour de l'année est en effet un «point exceptionnellement bas» pour le niveau d'activité du secteur de l'intérim.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 4

Volume de travail intérimaire en équivalents-emplois à temps plein par grand secteur d'activité, selon la qualification

		Année 1996	Année 1997	Année 1998	Évolution 1997/1996 (en %)	Évolution 1998/1997 (en %)
Cadres	Ensemble	1 867	2 561	4 276	37,2	66,9
<i>dont :</i>	Industrie	959	1 244	2 010	29,8	61,5
	Construction	147	215	370	46,2	71,9
	Tertiaire	757	1 100	1 893	45,4	72,0
Professions intermédiaires	Ensemble	21 398	23 353	27 268	9,1	16,8
<i>dont :</i>	Industrie	9 990	11 421	13 654	14,3	19,6
	Construction	1 953	2 108	2 451	7,9	16,3
	Tertiaire	9 432	9 783	11 114	3,7	13,6
Employés	Ensemble	21 887	24 260	34 655	10,8	42,9
<i>dont :</i>	Industrie	7 027	7 431	10 732	5,7	44,4
	Construction	900	884	1 101	-1,8	24,6
	Tertiaire	13 894	15 883	22 768	14,3	43,4
Ouvriers qualifiés	Ensemble	116 547	142 725	176 528	22,5	23,7
<i>dont :</i>	Industrie	48 277	59 093	76 120	22,4	28,8
	Construction	41 935	50 252	58 320	19,8	16,1
	Tertiaire	26 037	33 050	41 406	26,9	25,3
Ouvriers non qualifiés	Ensemble	129 024	165 866	211 382	28,6	27,4
<i>dont :</i>	Industrie	89 791	115 743	148 210	28,9	28,1
	Construction	11 359	13 751	15 862	21,1	15,4
	Tertiaire	27 460	35 584	46 233	29,6	29,9
Toutes catégories socioprofessionnelles	Ensemble	290 723	358 765	454 110	23,4	26,6
<i>dont :</i>	Industrie	156 044	194 932	250 729	24,9	28,6
	Construction	56 294	67 209	78 104	19,4	16,2
	Tertiaire	77 580	95 401	123 413	23,0	29,4

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 5

Répartition des missions par secteur utilisateur selon la durée

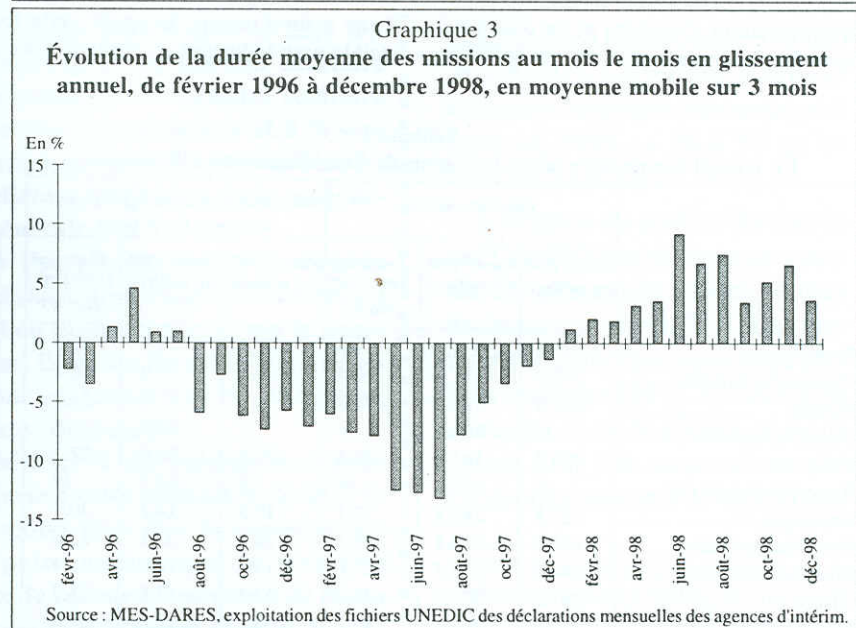
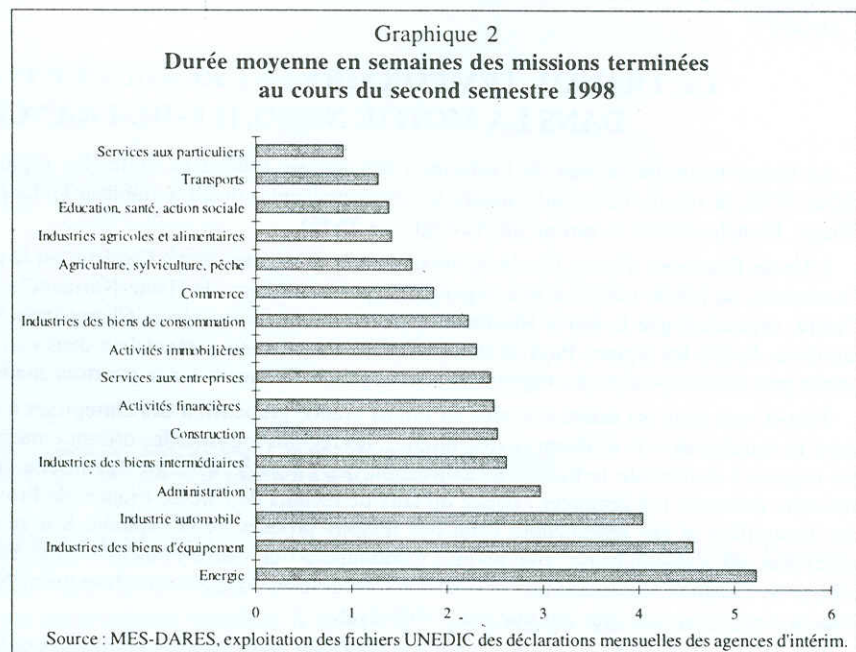
	Agriculture, sylviculture, pêche		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	Année 1997	Année 1998	Année 1997	Année 1998	Année 1997	Année 1998	Année 1997	Année 1998	Année 1997	Année 1998
1 jour	18,7	20,2	13,8	13,3	10,4	10,2	35,1	35,2	21,6	21,6
2 jours	11,9	11,1	8,1	7,6	6,5	6,4	11,8	11,5	9,3	9,0
3 jours	8,6	8,0	6,2	5,8	5,8	5,3	7,0	6,7	6,4	6,1
4 jours	6,7	7,4	5,8	6,1	4,9	5,2	5,2	5,4	5,5	5,7
1 semaine	16,6	17,3	21,0	20,9	14,5	14,5	14,6	14,2	17,5	17,3
1 semaine et 1 jour	2,3	2,1	1,8	1,7	2,0	1,9	1,7	1,6	1,8	1,7
1 semaine et 2 jours	2,4	2,1	1,8	1,7	2,4	2,4	1,5	1,5	1,8	1,7
1 semaine et 3 jours	2,4	2,1	2,1	2,0	3,0	2,8	1,5	1,4	2,0	1,9
1 semaine et 4 jours	2,9	2,5	2,6	2,5	3,4	3,4	1,7	1,7	2,3	2,3
2 semaines	8,7	7,9	12,0	12,3	12,5	13,0	6,5	6,7	10,0	10,1
Plus de 2 à moins de 3 semaines	4,1	3,5	3,7	3,4	5,7	5,5	2,5	2,5	3,5	3,4
3 semaines	2,9	3,0	4,1	4,1	5,8	5,9	2,2	2,2	3,6	3,6
Plus de 3 à moins de 4 semaines	2,1	1,9	2,2	2,1	3,5	3,4	1,3	1,3	2,1	2,0
4 semaines	2,4	2,3	3,2	3,4	4,7	5,0	1,5	1,6	2,8	2,9
Plus de 4 à moins de 9 semaines	5,5	6,3	7,8	8,4	11,5	11,7	4,1	4,4	6,9	7,3
9 semaines à moins de 15 semaines	1,0	1,8	2,4	2,8	2,5	2,5	1,1	1,3	1,9	2,1
15 semaines ou plus	0,7	0,6	1,5	1,9	0,8	0,8	0,7	0,7	1,1	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Léger accroissement de la durée moyenne des missions

Les déterminants principaux de l'évolution de la durée moyenne des missions sont les fluctuations du partage du travail temporaire entre secteurs d'activité et entre métiers. Dans le tertiaire, les missions de courte durée sont particulièrement nombreuses : une mission sur trois dure une journée au plus, contre une sur dix dans la construction et une sur huit dans l'industrie (tableau 5). Dans les principales composantes du tertiaire, la durée des missions est en moyenne inférieure à deux semaines. Elle est de six jours dans les transports et de huit jours dans le commerce (graphique 2). Dans la construction, une mission sur cinq dure quatre semaines ou plus, contre une sur douze dans le tertiaire. Mais c'est dans l'industrie que l'on rencontre les durées moyennes les plus longues, dans l'énergie, mais aussi dans l'automobile et dans les biens d'équipement. Dans ces deux derniers secteurs, la forte progression de l'intérim en 1998 s'est accompagnée d'un allongement significatif des missions. Dans l'automobile, en particulier, 31,9 % des missions ont duré quatre semaines ou plus en 1998, contre 28,5 % l'année précédente. Dans l'ensemble, c'est toutefois la permanence des pratiques des entreprises qui domine, et singulièrement les différences sectorielles.

En définitive, les effets sectoriels sont contradictoires. La baisse de la part de la construction va dans le sens du raccourcissement, mais la bonne tenue de l'industrie joue en sens contraire, d'autant plus que ce secteur offre des missions un peu plus longues qu'auparavant. L'effet « métier » est lui aussi relative-



ment complexe. Les missions très qualifiées, donc assez longues, se multiplient : les missions de cadre durent en moyenne 4,8 semaines, celles des professions intermédiaires 3,3 semaines, celles des ouvriers qualifiés 2,3 semaines. En revanche, les missions sur des postes d'employés sont plus courtes que celles relatives aux ouvriers non qualifiés (1,4 semaine, contre 1,8 semaine). En 1998, la résultante est un léger

allongement : la durée moyenne globale est passée de 1,93 à 1,98 semaine. Alors que cette durée moyenne avait diminué en glissement annuel d'août 1996 à décembre 1997, elle marque un accroissement sur toute l'année 1998 (graphique 3).

*Pierre-Alain AUDIRAC,
Colette JOURDAIN
(DARES).*

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> - PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

LE TRAVAIL TEMPORAIRE EST BEAUCOUP PLUS DÉVELOPPÉ DANS LA MOITIÉ NORD, ILE-DE-FRANCE EXCLUE

La bonne tenue du secteur de l'intérim s'observe en 1998 dans toutes les régions. Partout, sauf en Corse et dans les DOM-TOM, le volume de travail temporaire augmente de plus de 20 % (tableau 1). La progression dépasse 30 % en Bourgogne, Alsace, Franche-Comté et surtout en Auvergne (+ 35 %).

L'Ile-de-France est d'assez loin la région où le taux de recours brut à l'intérim est le plus bas (tableau 2). Dans les régions qui l'entourent, on fait au contraire très largement appel à l'intérim : la Haute-Normandie vient en tête, suivie par la Picardie et le Centre, cependant que la Basse-Normandie occupe la cinquième place, Champagne-Ardenne la septième et la Bourgogne la huitième. Seules les régions Pays de la Loire et Franche-Comté s'intercalent dans ce classement. Le travail temporaire est par contre peu développé dans les régions du sud, et particulièrement sur le pourtour méditerranéen.

Faut-il voir dans ces écarts une plus ou moins grande propension des entreprises à offrir des missions d'intérim ou simplement la conséquence de différences structurelles, les régions industrielles offrant « mécaniquement » davantage de missions que les régions à dominante tertiaire ? La correction des effets de structure sectorielle consistant à attribuer à chaque région la structure nationale fait remonter l'indice du taux de recours de l'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de Languedoc-Roussillon et fait redescendre celui des régions proches de la capitale. S'il se resserre nettement, le classement n'est cependant pas remis en cause. Tout au plus mentionnera-t-on que la Franche-Comté, région la plus industrielle de France sur le critère de l'emploi, rétrograde ainsi du sixième au treizième rang et que Limousin, Midi-Pyrénées et Auvergne affichent des indices corrigés encore plus bas que leur indice brut.

L'évolution du travail temporaire ne fait pas intervenir seulement les entreprises utilisatrices. Sa progression est aussi affaire d'implantation d'agences et de disponibilité d'une main-d'œuvre acceptant cette forme d'activité. Des délais d'ajustement assez longs s'imposent avant que les régions à faible tissu industriel ne rejoignent les régions du nord du pays.

Tableau 1
Le travail temporaire selon la région de l'établissement utilisateur

	Contrats conclus			Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein		
	Année 1997 (en milliers)	Année 1998 (en milliers)	Évolution 1998/1997 (en %)	Année 1997 (en milliers)	Année 1998 (en milliers)	Évolution 1998/1997 (en %)
Ile-de-France	1 672,4	2 033,7	21,6	61,6	75,7	22,9
Champagne-Ardenne	192,0	231,2	20,4	9,4	11,9	26,4
Picardie	301,3	376,2	24,9	14,0	17,0	21,6
Haute-Normandie (2)	///	484,6	///	///	20,4	///
Centre	454,9	547,9	20,4	20,3	24,8	22,2
Basse-Normandie (2)	///	290,6	///	///	12,1	///
Bourgogne	223,8	285,8	27,7	10,9	14,2	30,1
Nord-Pas-de-Calais	631,7	759,8	20,3	26,9	33,1	23,0
Lorraine (1)	296,6	378,5	27,6	14,2	18,2	28,1
Alsace (1)	267,3	332,2	24,3	13,4	17,6	31,3
Franche-Comté (1)	158,5	213,5	34,7	8,3	10,8	30,1
Pays de la Loire	593,8	721,1	21,4	25,3	32,1	27,0
Bretagne	446,6	517,7	15,9	18,0	22,2	23,4
Poitou-Charentes	202,3	254,8	25,9	9,2	11,6	26,4
Aquitaine	324,7	414,0	27,5	13,4	17,2	28,3
Midi-Pyrénées	223,3	279,1	25,0	11,0	14,0	26,9
Limousin	80,4	86,0	7,0	3,2	3,9	22,5
Rhône-Alpes (2)	///	1 116,0	///	///	53,7	///
Auvergne	141,1	190,1	34,7	6,2	8,4	35,0
Languedoc-Roussillon	178,2	226,7	27,2	7,8	9,6	23,1
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	418,1	541,1	29,4	16,7	21,2	26,9
Corse	0,8	1,0	n.s	0,5	0,1	n.s
DOM-TOM	56,2	70,1	24,7	2,0	2,3	17,2

(1) - Les missions effectuées par des résidents dans les pays voisins, et notamment en Allemagne et en Suisse, ne sont pas prises en compte ici bien que les agences qui les concluent soient situées pour une partie d'entre elles sur le territoire français. On se réfère à la localisation géographique de l'établissement utilisateur et non à celle de l'agence de travail temporaire.

(2) - Les résultats de l'année 1997 relatifs à Rhône-Alpes, à la Haute-Normandie, mais plus encore à la Basse-Normandie, sont sous-estimés, certaines missions n'ayant été déclarées que l'année suivante et n'ayant donc pas été prises en compte dans la chaîne de traitement statistique.

Le taux d'évolution de 1997 à 1998 est donc plus ou moins surestimé pour ces régions. Au niveau national, ce décalage pourrait avoir comme conséquence une surestimation d'un point du taux d'évolution de l'activité intérimaire entre 1997 et 1998.

Tableau 2
Taux de recours (1) à l'intérim
par région en 1998
(Indice base 100, France entière)

	Taux de recours brut	Taux de recours corrigé (2)
Ile-de-France	67	77
Champagne-Ardenne	124	102
Picardie	136	113
Haute-Normandie	147	125
Centre	136	118
Basse-Normandie	126	112
Bourgogne	124	108
Nord-Pas-de-Calais	118	107
Lorraine	114	96
Alsace	114	99
Franche-Comté	125	98
Pays de la Loire	130	114
Bretagne	117	106
Poitou-Charentes	112	101
Aquitaine	92	92
Midi-Pyrénées	85	83
Limousin	90	81
Rhône-Alpes	111	99
Auvergne	97	87
Languedoc-Roussillon	79	87
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	72	82
Corse	n.s	n.s
France entière	100	100

(1) - Pour ce tableau, on a retenu un calcul approché du taux de recours, défini comme le rapport du volume de travail en équivalents-emplois à temps plein réalisé par les intérimaires à l'effectif total de salariés du secteur concurrentiel, auquel on a ajouté le volume de travail réalisé par les intérimaires.

(2) - L'effet de structure est corrigé en affectant à chaque région une répartition sectorielle équivalente à la structure nationale dans la nomenclature NAF en 16 postes.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.